

CONSEIL DES ENFANTS

« Le conseil d'école des enfants, véritable expression de la démocratie représentative à l'école, est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc. »

Objectif : permettre aux enfants de s'approprier les valeurs républicaines et humanistes

- Apprendre aux enfants que nul ne peut vivre avec les autres sans contrainte et qu'il ne peut y avoir de liberté sans règle.
- Apprendre aux enfants qu'ils ont des droits mais aussi des devoirs.
- Elaborer collectivement des règles pour mieux vivre et travailler ensemble et se donner les moyens de les faire respecter.
- Se confronter à la notion de représentativité nécessaire à toute vie démocratique.
- Prendre des responsabilités.
- Analyser des situations, des propositions

Stratégies mises en œuvre

- Constitution du Conseil des enfants: 2 élèves élus par classe + Directrice + représentants Centre de loisir et restaurant scolaire.
- Faire le point tout au long de l'année scolaire sur le respect des règles de la vie collective et matérielle (violence, incivilités, dégradations matérielles, réussites, propositions pour améliorer « le Vivre ensemble », organisation de tournois ...)
- Compte-rendu des délégués dans chaque classe.
- Tenu d'un registre des C.R des réunions du Conseil.
- En amont, travail spécifique dans chaque classe sur l'élaboration d'un règlement de classe en conformité avec le règlement intérieur de l'école (et du règlement intérieur simplifié déjà réalisé en 2015/2016 en partenariat avec les responsables du centre de loisir et du restaurant scolaire) et harmonisé par niveau et/ou par cycle.
- Préparation dans chaque classe des réunions du Conseil

Relation avec les apprentissages

- **Maîtrise de la langue**
 - ✓ s'exprimer à l'oral: prendre la parole en public, prendre part à un dialogue, un débat, respecter la parole d'autrui, faire valoir un point de vue, reformuler un texte, des propos, adapter la prise de parole à la situation de communication (attitude et niveau de langue)
- **Compétences sociales et civiques**

- ✓ Vivre en société : _communiquer, travailler en équipe, respecter l'autre.

Déroulement, étapes, échéancier

- Election de délégués d'élèves → 2ème période
- Réunion du 1^{er} conseil des enfants et élection d'un bureau : Président/ secrétaire et gardien de la parole → 2ème période
- Réunion d'un conseil par période (minimum)

Moyens matériels éventuellement nécessaires

A définir éventuellement par le Conseil

Evaluation de l'action

- Recensement des incivilités ou dangers identifiés par le Conseil des enfants
→ comparaison et analyse semestriel ou trimestrielle
- Suivi de l'avancée concrète des propositions des élèves lors des réunions du Conseil.